

CONSEIL MUNICIPAL du 29 SEPTEMBRE 2021 - Annexe 1

Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire

Numéro de décision	Date	Objet	Domaine
2021-33	25/06/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA déposée le 9 juin 2021 par l'étude notariale Stéphane VIEILLE, Louis-Philippe TANDONNET, Matthieu ADRIEN, notaires à Bourg-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré B 571, situé les Carouges	Droit de préemption
2021-34	25/06/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA déposée le 18 juin 2021 par l'étude notariale Annabel MONTAGONON, Éric PLANCHON et Emmanuel DAUBORD notaires à Montrevel-en-Bresse (Ain) concernant la vente d'un terrain bâti sur terrain propre, cadastré AD 1, AD 2, AD 3, situé 354 avenue de Mâcon	Droit de préemption
2021-35	25/06/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA déposée le 21 juin 2021 par l'étude notarial Frank LAMBERET, Julien VUITON notaires à Bourg-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AC 22, situé 68 rue de la Charrière Basse.	Droit de préemption
2021-36	30/06/2021	Demande de subvention dans le cadre des dispositifs DETR / DSIL pour la création de la maison de la solidarité, 27 rue Ferrachat	Demande de subvention
2021-37	30/06/2021	Demande de subvention dans le cadre du dispositif DETR pour la création d'une Maison France SERVICES, place de la Résistance	Demande de subvention
2021-38	20/07/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA déposée le 8 juillet 2021 par l'étude notariale Annabel MONTAGONON, Éric PLANCHON et Emmanuel DAUBORD notaires à Montrevel-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AC 91, situé 26 Grande rue.	Droit de préemption
2021-39	20/07/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA déposée le 19 juillet 2021 par l'étude notariale Agnès BUSCOZ, Jean-Louis REVERCHON notaires à Saint-Claude (Jura) concernant la vente d'un terrain bâti sur terrain propre, cadastré AE 22, situé 107 route de Cuet	Droit de préemption
2021-40	22/07/2021	Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Ain dans le cadre de la contractualisation 2022 et 2023 pour le projet de la requalification du centre-Bourg tranche ouest	Demande de subvention
2021-41	26/07/2021	Acceptation d'une somme de 1000 € versée en exécution d'un jugement rendu par le tribunal administratif de Lyon le 28 janvier 2021, rejetant la requête de la société E.G.C.A et condamnant ladite société à verser à la Commune de Montrevel-en-Bresse la somme de 1 000 euros par application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative	Actions en justice
2021-42	30/07/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA déposée le 7 juillet 2021 par l'étude notariale Annabel MONTAGONON, Éric PLANCHON et Emmanuel DAUBORD notaires à Montrevel-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un bâti sur terrain propre, cadastré AC 68, situé 22 Grande rue.	Droit de préemption

2021-43	18/08/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA, déposée le 13 juillet 2021 par l'étude notariale DI GUARDO-ETIEVANT, notaires à Bourg-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Non bâti, cadastré B 650, situé Terre Blanche.	Droit de préemption
2021-44	18/08/2021	Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant la DIA, déposée le 21 juillet 2021 par Maître Capucine LABAQUERE-SOURIOUX, notaire à Bourg-en-Bresse (Ain), concernant la vente d'un Bâti sur terrain propre, cadastré AA 140,51,102,104,134,136,138,147, situé rue de l'Huppe.	Droit de préemption
Convention	19/05/2021	mise à la disposition de l'association <i>Les semelles fumantes</i> , représentée par son Président Gérard PONCET, d'un local situé, rue du 19 mars, propriété de la Commune. Cette mise à disposition, en date du 19 mai 2021, consentie à titre précaire et révocable est réalisée à titre gracieux. Deux salles d'une surface totale de 47.3 m2 sont mises à disposition à titre exclusif Une salle, d'une surface de 23.80 m2 est mutualisée avec l'association <i>Les archers bressans</i> .	Louage de choses
Convention	19/05/2021	Convention de mise à la disposition de l'association <i>Les archers bressans</i> , représentée par son Président Laurent PUJO, d'un local situé, rue du 19 mars, propriété de la Commune. Cette mise à disposition, en date du 19 mai 2021, consentie à titre précaire et révocable est réalisée à titre gracieux. Deux salles, d'une superficie totale de 47.3 m2, sont mises à disposition à titre exclusif. Une salle, d'une surface de 23.80 m2 est mutualisée avec l'association <i>Les semelles fumantes</i>	Louage de choses
Convention	27/07/2021	Convention de mise à la disposition de <i>La Fédération musicale de l'Ain</i> , représentée par son Président Patrice MORANDAS, d'un local situé, rue du 19 mars, propriété de la Commune. Cette mise à disposition, en date du 27 juillet 2021, consentie à titre précaire et révocable est réalisée à titre gracieux. Une salle d'une superficie de 28,30 m2 est mise à disposition.	Louage de choses